Monsieur le Maire,

Nous résidons à super Magagnosc et empruntons donc l'avenue de la Bastide pour accéder à nos maisons. Nous avons découvert hier que des travaux destinés à élargir l'accès à la piste dénommée « chemin des cabres » étaient engagés par la municipalité aux dires des ouvriers présents. Or les travaux de goudronnage sur ce chemin ont toujours été refusés par vos services au prétexte que ce n'est pas une voie communale. Nous constatons aujourd'hui que le discours aurait changé et que pour élargir ce chemin aux frais du contribuable, on empiète sans vergogne sur l'avenue de la Bastide dans un virage déjà très serré ne laissant que 3,80 m. au point le plus étroit. Deux véhicules ne pourront donc plus se croiser dans le virage engendrant des manœuvres dangereuses en l'absence de visibilité. La tentation sera grande alors de klaxonner, générant une gêne sonore pour tous les riverains immédiats dans un quartier réputé pour son calme et sa tranquillité.

À l'étonnement et l'inquiétude, se mêlent également la colère et l'indignation. En effet, ces travaux ne seraient destinés qu'à satisfaire les intérêts d'un particulier. Que celui-ci occupe des fonctions publiques importantes n'en font pas pour autant un citoyen différent des autres. Le fait que son architecte serait l'adjoint spécial de Magagnosc ne fait qu'exacerber l'indignation de vos administrés.

Il semble en outre que ces travaux n'aient fait l'objet d'aucune délibération en conseil municipal. Aucune enquête publique n'a permis aux habitants de s'exprimer sur le sujet. Sur place aucune signalisation n'indique ni qui est maître d'œuvre, ni quelle entreprise intervient, ni une quelconque autorisation de travaux. Il serait étonnant que pour satisfaire celui qui est le garant du respect de la loi, on puisse ainsi la bafouer.

Dans l'attente de votre réponse, soyez assuré, Monsieur le Maire de notre vigilance respectueuse.

Nom	Adresse à Magagnosc	Signature